



EUROPEAN
ORGANIZATION
OF REGIONAL
AUDIT INSTITUTIONS

DÉCLARATION D'EURORAI À L'ISSUE DU 8^{ÈME} CONGRÈS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORGANISÉS À HALLE (ALLEMAGNE) LES 17 ET 18 OCTOBRE 2013

À l'occasion du débat récemment engagé en Espagne sur les conclusions présentées par la Commission espagnole de réforme de l'administration publique relatives au travail des institutions régionales de contrôle des comptes dans le pays, le Comité directeur d'EURORAI (Organisation européenne des institutions régionales de contrôle externe des finances publiques), appuyé par l'Assemblée générale, a rédigé le communiqué suivant :

Sur fond d'une récession économique générale et d'une restriction budgétaire dans de nombreux pays européens, EURORAI souligne l'importance d'un contrôle externe des finances publiques rigoureux et performant, réalisé sur le terrain par des institutions **régionales, publiques et indépendantes** :

- **régionales** : la proximité des organismes sur lesquels les institutions régionales de contrôle externe exercent leur pouvoir de contrôle permet à ces dernières d'accéder rapidement aux informations nécessaires, ce qui facilite l'établissement de rapports actuels disponibles à temps pour prendre des mesures adaptées, voire opérer un revirement de situation.
- **publiques** : les auditeurs publics jouent un rôle particulièrement important en période de mutations économiques car l'analyse des risques, de la performance et de la gestion financière fournit aux parlements et aux gouvernements de précieuses informations qui leur permettent de garantir des standards d'excellence, un haut niveau de performance et un rapport coût-rendement-efficacité raisonnable.
- **indépendantes** : il est important d'assurer l'indépendance des auditeurs publics vis-à-vis du pouvoir exécutif et des institutions auditées afin de leur permettre de remettre leurs rapports aux parlements et au public sans subir de pression de la part des gouvernements ou des organismes audités.

EURORAI, qui associe plus de 80 organismes publics de contrôle répartis dans 16 pays européens, souhaite par ailleurs réaffirmer l'engagement de ses membres à soutenir les autorités régionales et locales ainsi que leurs parlements par le biais de leurs travaux de contrôle, de même qu'à réaliser des économies et à améliorer la performance des ressources utilisées lors de l'audit.

Enfin, EURORAI réaffirme sa fidélité aux objectifs définis dans ses statuts en encourageant le partage du savoir, de l'expérience et des meilleures pratiques en matière de contrôle des finances publiques entre ses membres ainsi que la recherche d'améliorations au sein des communes et des régions européennes.